

Département
du Doubs

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

025-200068070-20191212-145-19-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 23/12/2019

N° 145/19

Le Président certifie

- Que la convocation du Comité avait été faite le 4 décembre 2019
- Que le compte rendu de cette délibération a été affiché à la C.C.L.L. (siège social) le 19 décembre 2019,

Objet de la délibération :

Voirie : demandes de subvention DETR 2020

Nombre de membres)	
- En exercice :	99
- Présents titulaires	58
- Absent(e)s :	
· Dont suppléé(e)s	4
· Dont représenté(e)s	14
· Excusé(e)s :	4
· Non excusé(e)s :	19
- Votants	76

Résultat du vote	
- Pour :	76
- Contre :	
- Abstention :	

Extrait du Registre des Délibérations du
Conseil Communautaire de la Communauté de
Communes Loue Lison (C.C.L.L.)

SÉANCE DU 12 DECEMBRE 2019

L'an deux mil dix-neuf,

Le douze décembre,

Le comité de la Communauté de Communes Loue Lison s'est réuni à la salle des fêtes de Liesle sous la présidence de Monsieur Jean-Claude GRENIER, pour la session ordinaire du mois de décembre.

- Présent(e)s** Mesdames et Messieurs les membres en exercice, M. Bonnefoi Frédéric quitte la séance à 22h40.
- M. Bole Léon à M. Maire Pierre, M. Dard Pierre à M. Chatelain Claude, M. Lièvremon Jean-Michel à Mme Morel Nicole, M. Gaillard Marcel à M. Bérion Dominique, M. Laithier Didier à M. Bouquet Philippe, M. Ducret Sylvain à M. Grenier Jean-Claude, Mme Calvi Virginie à M. Roland Jean-Louis, Mme Chanudet Djamilia à M. Pernin Daniel, Mme Magneron Monique à Mme Petit Marie-Jeanne, Mme Galmiche Christelle à M. Chabod Gérard, Mme Bournez Estelle à M. Jouvin Christophe, M. Bole Joel à M. Marguet Vincent, M. Moniotte Jacques à M. Groshenry Maxime, M. Vergey André à M. Faivre-Pierret Christophe
- Procuration** M. Monnet Serge par M. Juste Hubert, Mme Fietier Danièle par M. Poirot Daniel, M. Bardey Philippe par M. Paulin Gérard, M. Chaussarot Michel par M. Bole Olivier.
- Suppléé(e)s**
- Excusé(e)s** Mme Boucon-Galimard Sabine, Ms. Debray Michel, Nicolet Jean-Paul & Guinchard Jean-Pierre.
- Mmes Muller Valérie, Faillet Maryse, Breuillot Christine, Berger Danièle, Leblanc-Vichard Françoise & Ragot Maryvonne, Ms. Bourgon Jean-Michel,
- Absent(e)s** Maurice Jacques, Percier Pascal, Porteret Jean-Claude, Dugourd Pascal, Edme Philippe, Pogliano Jean-Louis, Sage Jean-Luc, Mougain Romuald, Petetin Yves, Simon Gilles, Quété Gérard et Bourquin Michel.

Il a été procédé, conformément à l'article L 2121-15 du Code des Collectivités Territoriales, à l'élection d'un secrétaire pris dans le Conseil, M. Pierre Daudey a été désigné pour remplir ces fonctions qu'il a acceptées.

- Vu le transfert de la compétence voirie à la CCLL en 2018,
- Considérant les 18 nouveaux projets de travaux de voirie éligibles à la DETR dont le récapitulatif figure au tableau annexé n° 1,
- Considérant les 27 projets de travaux voirie déposés pour la DETR 2019 et non retenus (annexe 2),

Invité à se prononcer, le conseil communautaire, à l'unanimité :

- Approuve les projets présentés et les plans de financement tels que détaillés dans le tableau joint en annexe 1,
- Autorise le Président à solliciter l'aide de l'Etat au titre de la DETR au taux de 30%,
- Reconduit les demandes de financement non retenus en 2019 pour 2020,
- S'engage à entreprendre les travaux dans les 2 ans suivant les dates de notification des décisions attributives de subvention,
- Autorise le Président à signer les pièces à intervenir,
- Sollicite les autorisations de commencer les travaux avant notification.

Communauté de Communes
Loue Lison
7, rue Edouard Berthelette
25290 ORNANS

Fait et délibéré en séance, le 12.12.19

Pour l'Extrait conforme,
Jean-Claude GRENIER
Président

ANNEXE n°1

17/12/2019

DETR 2020

Commune	Rue	Montant travaux HT	Montant travaux TTC	DETR 30 %	Fonds libres ou emprunt	Total
AMATHAY VESIGNEUX	Rue de l'Eglise	40 477,50	48 573,00	12 143,25	36 429,75	48 573,00
CHOUZELOT	Chemin des Jovinets	24 870,00	29 844,00	7 461,00	22 383,00	29 844,00
CHOUZELOT	Chemin de Chantelibas	32 900,00	39 480,00	9 870,00	29 610,00	39 480,00
QUINGEY	Rue de la Lanterne	17 211,00	20 653,20	5 163,30	15 489,90	20 653,20
QUINGEY	Rue de la Fin du Milieu	28 095,00	33 714,00	8 428,50	25 285,50	33 714,00
LE VAL	Chemin de la Famine	47 530,00	57 036,00	14 259,00	42 777,00	57 036,00
LE VAL	Chemin des Vignes	12 253,00	14 703,60	3 675,90	11 027,70	14 703,60
LE VAL	Chemin de St Roch et du Tartre	27 122,50	32 547,00	8 136,75	24 410,25	32 547,00
LE VAL	Chemin Blanc	13 315,00	15 978,00	3 994,50	11 983,50	15 978,00
PALANTINE	Rues des Charrières & de l'Etang	107 695,00	129 234,00	32 308,50	96 925,50	129 234,00
ORNANS	Rue des Martinets et du Stade	52 015,00	62 418,00	15 604,50	46 813,50	62 418,00
CHENECEY BUILLON	Rue de l'Eglise	32 617,00	39 140,40	9 785,10	29 355,30	39 140,40
AMONDANS	Rue du repos	22 401,00	26 881,20	6 720,30	20 160,90	26 881,20
LOMBARD	Chemin des Prés	17 050,00	20 460,00	5 115,00	15 345,00	20 460,00
LIESLE	Chemin de Fouillardot	18 182,50	21 819,00	5 454,75	16 364,25	21 819,00
CESSEY	Chemin du Réré	32 390,00	38 868,00	9 717,00	29 151,00	38 868,00
TARCENAY	Chemin de Bois Vieille	24 250,00	29 100,00	7 275,00	21 825,00	29 100,00
RUREY	Chemin des Baraques	27 364,00	32 836,80	8 209,20	24 627,60	32 836,80
Total		577 738,50	693 286,20	173 321,55	519 964,65	693 286,20



